

# ESQUISSE D'AMENAGEMENT

## Heol ar Vro



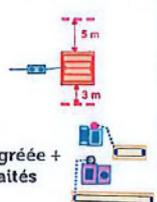
- zone constructible
- jardin en zone non constructible
- voirie
- espace vert
- stabilisé renforcé
- périmètre de la zone constructible

Périmètre du permis d'aménager : 19 031 m<sup>2</sup>  
 Nombre de logement de l'opération : 26  
 Densité : 13,6 logements/ha

### PRINCIPE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES

Filière de traitement fosse + filtre à sable vertical non drainé

Filière de traitement compacte agréée + aire de dispersion de effluents traités



### PRINCIPE DE GESTION DES EAUX PUVIALES

- Bassin d'infiltration
- Nœud d'infiltration
- Puits d'infiltration



**PRINCIPE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES**

Filière de traitement fosse + filtre à sable vertical non drainé

Filière de traitement compacte agréée + aire de dispersion de effluents traités

**PRINCIPE DE GESTION DES EAUX PUVIALES**

Bassin d'infiltration

Nœud d'infiltration

Puits d'infiltration



**Roux & Jankowski**  
 Agence de DOUARNENEZ  
 Jean-Yves KEROUEGAN 08768  
 1, place Gabriel Péri  
 29150 DOUARNENEZ  
 Tel : 02 98 11 01 02  
 Siège social - 1, rue Chenoine Grall - 29160 CROZON  
 douarnenez@expert-geo.bzh • www.rouxjankowski-geometre.fr  
 Société de Géomètres Experts  
 N° d'inscription à l'Ordre des Géomètres Experts 1989200008

Plan dressé dans les limites apparentes de possession, sans consultation des titres ni bornage contradictoire. Les limites et la superficie ne seront définitives qu'après un bornage contradictoire avec les voisins.

ECHELLE : 1/750  
 Dressé le 03/11/2021